FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick Scented Oil - Fresh Pineapple & Tunisian Rosemary

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par : ir Wick Scented Oil - Fresh Pineapple & Tunisian Rosemary

Reckitt Benckiser LLC.
 Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Air care, continuous action (solid and liquid)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

 SDS #
 : D8377692 v1.0

 Formulation #
 3158528 v1.0

 UPC Code / Sizes
 : Glass Bottle

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

AirCare Product Utilisation par les consommateurs

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Mentions de danger : Attention

: Liquide combustible.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Le port de vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé hors du lieu de travail.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage Élimination : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS	
2,2-diméthyl-1,3-dioxolanne-4-ylméthanol	30 - 60	100-79-8	
2-tert-Butylcyclohexyl acetate	5 - 10	88-41-5	
Allyl heptanoate	1 - 5	142-19-8	
Ethyl hexanoate	1 - 5	123-66-0	
2,6-Dimethyl-2-heptanol	1 - 5	13254-34-7	
Linalool	1 - 5	78-70-6	
Diethyl malonate	1 - 5	105-53-3	
Benzyl acetate	1 - 5	140-11-4	
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde	1 - 5	68039-49-6	
Citronellol	1 - 5	106-22-9	
cis-3-Hexenol	1 - 5	928-96-1	

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 2/17

3. Composition/information sur les ingrédients

	•		
Ī	alpha,alpha-Dimethylphenethyl butyrate	0.1 - 1	10094-34-5
	d-Limonene	0.1 - 1	5989-27-5
	Citral	0.1 - 1	5392-40-5

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 3/17

4. Premiers soins

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation

: Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion

: Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Movens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

inappropriés

Agents extincteurs

: Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO2, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la

mousse.

: NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

: Liquide combustible. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Benzyl acetate	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). TWA: 10 ppm 8 heures. TWA: 61 mg/m³ 8 heures.
d-Limonene	AIHA WEEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 30 ppm 8 heures.
Citral	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). Absorbé par la peau. Sensibilisant cutané. TWA: 5 ppm 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapor

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 6/17

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains

: En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique : Liquide.

Couleur : Incolore à jaune pâle.

Odeur : Pineapple, Rosemary, Lilly of the Valley, Berry.

Non disponible. Seuil olfactif Hq : Non disponible. Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: 69.4 à 75°C (156.9 à 167°F)

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et : Non disponible.

gaz)

: Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : 0.991 à 1.001 Solubilité : Non disponible. : Non disponible.

Coefficient de partage noctanol/eau

: Non disponible.

Température d'autoinflammation

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Produit en aérosol

Date d'édition : 24/06/2020 Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 7/17

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Risque de réactions

dangereuses

: Le produit est stable.

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

Matériaux incompatibles

 Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes

Produits de décomposition dangereux

 Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Allyl heptanoate	DL50 Cutané	Lapin	810 mg/kg	-
, .	DL50 Orale	Rat	500 mg/kg	-
2,6-Dimethyl-2-heptanol	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	-
•	DL50 Orale	Rat	6800 mg/kg	-
Linalool	DL50 Cutané	Lapin	5610 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	5610 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2790 mg/kg	-
Benzyl acetate	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	-
•	DL50 Orale	Rat	2490 mg/kg	-
Citronellol	DL50 Cutané	Lapin	2650 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3450 mg/kg	-
cis-3-Hexenol	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4700 mg/kg	-
alpha,alpha-	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	-
Dimethylphenethyl butyrate		·		
3.1	DL50 Orale	Rat	>5 g/kg	-
d-Limonene	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	_
	DL50 Orale	Rat	4400 mg/kg	-
Citral	DL50 Cutané	Lapin	2250 mg/kg	_
	DL50 Orale	Rat	3.45 g/kg	-

Conclusion/Résumé Irritation/Corrosion

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Allyl heptanoate	Peau - Léger irritant	Humain	-	48 heures 20 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
Ethyl hexanoate	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500	-
2,6-Dimethyl-2-heptanol	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	milligrams 100	-

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 8/17

11. Données toxicologiques

	5 i				
	Door Houtement irritant	Lonin		milligrams 500	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	milligrams	-
Linalool	Yeux - Modérément irritant	Lapin	_	1 heures 0.1	_
Emaiooi	Toux Moderation intain	Lapin		Mililiters	
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100	-
				microliters	
	Peau - Modérément irritant	Cochon	-	24 heures	-
		d'Inde		100	
	Danie I fanan imitant	11		milligrams	
	Peau - Léger irritant	Humain	-	72 heures 32 Percent	-
	Peau - Léger irritant	Homme	_	48 heures 16	_
	l dad Logor irritarit			milligrams	
	Peau - Léger irritant	Lapin	_	24 heures	-
				500	
				milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100	
Diathyl malanata	Dogu Lágar irritant	Lonin		milligrams 24 heures	
Diethyl malonate	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500	_
				milligrams	
Benzyl acetate	Peau - Modérément irritant	Lapin	_	24 heures	_
,		·		100	
				milligrams	
Citronellol	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.42 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Cochon	-	24 heures	-
		d'Inde		100	
	Peau - Modérément irritant	Homme	_	milligrams 48 heures 16	
	reau - Moderement imtant	lionine	-	milligrams	_
	Peau - Modérément irritant	Lapin	_	4 heures 0.42	_
		·		Percent	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100	
	 			milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	4 heures 0.5 Mililiters	-
alpha,alpha-	Peau - Modérément irritant	Lanin		24 heures	_
Dimethylphenethyl butyrate	- Vioderenient intant	Lapin		500	
				milligrams	
d-Limonene	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 10	-
				Percent	
Citral	Peau - Modérément irritant	Cochon	-	48 heures 1	-
	Dogu Hautamant imitant	d'Inde		Percent	
	Peau - Hautement irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 100	-
		a iliuo		milligrams	
	Peau - Léger irritant	Humain	_	24 heures 40	-
				milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Homme	-	48 heures 16	-
				milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Cochon	-	48 heures 50	-
	Peau Modérément irritent	Lanin		milligrams 24 heures	
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	500	-

11. Données toxicologiques

Conclusion/Résumé

Peau : Provoque une irritation de la peau.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau : May cause an allergic skin reaction.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Benzyl acetate d-Limonene	-	3 3	-

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Tératogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

: Non disponible.

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
d-Limonene	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 10/17

11. Données toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

: Non disponible.

Ingestion: Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

iles

Effets différés possibles Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
FIL,AWICK,PINEAP LE US	2380.3	8320.1	N/A	N/A	N/A
TAK_3158528_D8377692_NA					
Allyl heptanoate	100	810	N/A	N/A	N/A
2,6-Dimethyl-2-heptanol	6800	N/A	N/A	N/A	N/A
Linalool	2790	5610	N/A	N/A	N/A
Benzyl acetate	2490	N/A	N/A	N/A	N/A
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde	2500	N/A	N/A	N/A	N/A
dl-Citronellol	3450	2650	N/A	N/A	N/A
cis-3-Hexenol	4700	N/A	N/A	N/A	N/A
d-Limonene	4400	N/A	N/A	N/A	N/A
Citral	3450	2250	N/A	N/A	N/A

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Ethyl hexanoate Linalool	Aiguë CL50 8940 μg/l Eau douce Aiguë CE50 36.7 ppm Eau douce Aiguë CL50 28.8 ppm Eau douce	Poisson - Pimephales promelas Daphnie - Daphnia magna Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures 48 heures 96 heures
Diethyl malonate	Aiguë CL50 10800 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
	Chronique NOEC 0.604 mg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Embryon	33 jours
cis-3-Hexenol	Aiguë CL50 381000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
d-Limonene	Aiguë CE50 421 μg/l Eau douce Aiguë CE50 688 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures 96 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Facilement

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat		Dosage		Inoculum
Linalool	-	62.4 % - Facilement - 28 jours		-		-
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatiqu	Photolyse			Biodégi	radabilité

Potentiel de bioaccumulation

Linalool

Code # : 3158528_D8377692_NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 12/17

12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
Allyl heptanoate	3.97	123.4	faible
Linalool	2.84	-	faible
Diethyl malonate	0.96	-	faible
Benzyl acetate	1.96	8	faible
Citronellol	3.41	-	faible
d-Limonene	4.38	-	élevée
Citral	2.76	89.72	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc})

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 13/17

14. Informations relatives au transport

Dangers	Non.	Non.	Non.	Non.
environnementaux				

Autres informations

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC

: Non disponible.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals)

(Essential Chemicals)

: Non inscrit

DEA List II Chemicals

SARA 302/304

SARA 304 RQ : Non applicable.

Composition/information sur les ingrédients

SARA 311/312

Classification : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4

IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
2,2-diméthyl-1,3-dioxolanne- 4-ylméthanol	30 - 60	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
2-tert-Butylcyclohexyl acetate	5 - 10	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
Allyl heptanoate	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 3 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Ethyl hexanoate	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2

: 3158528 D8377692 NAn° SDS Code # : D8377692 v1.0 **Date d'édition** : 24/06/2020 14/17

15. Informations sur la réglementation

		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
2,6-Dimethyl-2-heptanol	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Linalool	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
		SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
Diethyl malonate	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Benzyl acetate	1 - 5	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
1-carboxaldehyde		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
		SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
Citronellol	1 - 5	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
		SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
cis-3-Hexenol	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
alpha,alpha-Dimethylphenethyl	0.1 - 1	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
butyrate		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
d-Limonene	0.1 - 1	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
		DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Citral	0.1 - 1	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
		SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
	•	•

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL CAPROATE

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: BENZYL ACETATE; ACETIC ACID,

PHENYLMETHYL ESTER; DIETHYL MALONATE; PROPANEDIOIC ACID, DIETHYL

ESTER; ETHYL CAPROATE; HEXANOIC ACID, ETHYL ESTER

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: 3-HEXEN-1-OL, (Z)-; HEXANOIC ACID,

ETHYL ESTER

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

Éléments de l'étiquette

CPSC

Mention d'avertissement : CAUTION

Mentions de danger : EYE IRRITANT. Skin contact may cause an allergic reaction.

Mesures de précaution : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Avoid contact with eyes and skin.

DO NOT ingest.

CCCR

Mention d'avertissement : ATTENTION
Mentions de danger : IRRITANT

EYE IRRITANT. Skin contact may cause an allergic reaction.

Mesures de précaution : Avoid contact with eyes and skin. DO NOT ingest.

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 15/17

15. Informations sur la réglementation

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS.

Autres informations / Recommandations

Autres informations

: Contains fragrance oils. If in eyes, rinse eyes with water. Remove any contact lenses and continue to rinse eyes for at least 15 minutes. Wash hands after handling. If reaction develops, discontinue use immediately and get medical attention. If swallowed, DO NOT induce vomiting. Call a physician or Poison Control Center immediately. DO NOT use in small, confined pet areas or other areas without adequate ventilation.

Recommandations

: DO NOT operate with wet hands or metal objects. DO NOT obstruct or block air flow from unit. DO NOT place near a source of heat or direct sunlight. DO NOT place on polished, painted or plastic surfaces. Use in well ventilated areas only.

Recommandations

: People suffering from perfume sensitivity should be cautious when using this product. Air Fresheners DO NOT replace good hygiene practices. FOR ADULT USE, ONLY. Not to be used by children and people with reduced physical, sensory or mental capabilities.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 16/17

16. Autres informations

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition : 24/06/2020

Date de publication

précédente

: Aucune validation antérieure

Version : 1.0

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : 3158528 D8377692 NAn° SDS : D8377692 v1.0 Date d'édition : 24/06/2020 17/17